



# École Jeanne-LeBer



Janvier 2023

Info-parents

---

Chers parents,

C'est avec un grand plaisir que nous vous transmettons cette communication pour le mois de janvier.

Que 2023 soit une année remplie de santé, de bonheur et riche en apprentissages pour vos enfants.

Bonne lecture !

---

## **CALENDRIER :**

- 9 janvier : Journée pédagogique
  - 13 janvier : Fin de la collecte des dons pour l'Orthographe-o-thon
  - 26 janvier : Journée pédagogique
  - 26 janvier : Formation : Prêts à rester seuls à la maison
  - 27 janvier : Dictée de l'Orthographe-o-thon
-

## **ACTIVITÉS DU TEMPS DES FÊTES**

Nos élèves ont eu la chance de vivre de belles activités festives avant le départ précipité pour le long congé. Nous tenons à féliciter l'ensemble de l'équipe-école pour leur ouverture d'esprit et leur grande créativité.

Finalement, grâce à votre bienveillance, la collecte de denrées alimentaires non périssables a été un grand succès. C'est avec beaucoup d'émotions que nous sommes allés remettre plusieurs paniers de Noël à des familles de notre école. Au nom de l'équipe-école et des familles qui ont bénéficié de ces paniers bien garnis :

MERCI DU FOND DU COEUR.

## **CAMPAGNE DE FINANCEMENT : Orthographe-o-thon**

Les membres du Conseil d'établissement ont lancé la première édition de l'Orthographe-o-thon de l'école Jeanne-LeBer. Il s'agit d'une activité de financement pendant laquelle les élèves sont appelés à recueillir des dons.

Le montant total amassé par chaque classe sera partagé en deux. La moitié de la somme servira à améliorer la bibliothèque scolaire. L'autre sera directement remise à l'enseignant afin qu'il puisse en faire bénéficier les élèves du groupe.

Nous vous encourageons à soutenir vos enfants et à les motiver dans leur démarche. Les enfants doivent s'engager à étudier les mots auprès de leurs généreux commanditaires afin de recueillir des dons. Ces derniers doivent verser un montant d'argent afin de souligner les efforts de l'élève. Il est possible d'encourager un élève pour l'ensemble de ses efforts ou encore en lui attribuant une somme pour chaque mot à l'étude.

**La collecte de dons se termine le 13 janvier.**

(S.V.P. retourner l'enveloppe d'ici le 13 janvier).

**La dictée aura lieu le 27 janvier 2023.**

\*Les contributions en ligne sont possibles via *la Fondation des élèves de Montréal*. (Il sera important d'y saisir le nom de l'élève et son numéro de groupe). Nous vous invitons à partager le lien aux commanditaires. Il sera

accessible jusqu'au 13 janvier 2023 inclusivement :

<https://interland3.donorperfect.net/weblink/weblink.aspx?name=E910977QF&id=1>

Au nom de tous les intervenants de cette activité de financement, nous vous remercions de votre participation et de votre habituelle collaboration.

### **SORTIES :**

#### **- 24 janvier: Zoo de Granby**

Grâce à la fondation du Zoo de Granby, une organisation à but non lucratif, les élèves du 1<sup>er</sup> cycle auront la chance de vivre une journée entière au Zoo.

La Fondation invite les élèves à participer à des activités hivernales et elle fournit même les dîners pour cette journée animalière!

### **FORMATION OFFERTE PAR LA CROIX-ROUGE : 26 janvier**

Le programme Prêts à rester seuls sera offert à l'école.

Ce cours d'une durée de 4 à 5 heures apprend aux élèves à faire des choix responsables et à assurer leur sécurité lorsqu'ils sont seuls à la maison. Ce cours s'adresse aux élèves de 3<sup>e</sup> à la 5<sup>e</sup> année de 9 à 12 ans.

#### **Contenu du cours :**

- L'importance de faire preuve de respect et de prendre ses responsabilités.
- L'importance d'établir et de suivre des règles de sécurité lorsqu'on est seul.
- Les façons d'assurer sa sécurité à la maison et dans la collectivité.
- Les façons de se préparer aux situations imprévues, de les reconnaître et de bien réagir lorsqu'elles surviennent (p. ex., les intempéries, les rencontres d'étrangers ou les visites inattendues).
- Les techniques de secourisme de base.

\*Consultez la lettre de la Croix-Rouge pour procéder à l'inscription. Vous y retrouverez aussi de plus amples informations concernant cette formation.

## **JEUX D'HIVER SUR LA COUR**

L'hiver apporte son lot de jeux dans la neige. Il est de notre responsabilité d'assurer la sécurité de nos élèves. Puisque cette période de l'année est propice aux blessures, nous demandons la collaboration des élèves pour jouer prudemment.

De plus, pour faire en sorte de passer un bon moment à l'extérieur, être bien habillé, c'est important : manteau, pantalon de neige, tuque, foulard, et mitaines, sont nécessaires. (Une paire de chaussettes de rechange est aussi fortement recommandée.)

Enfin, n'oubliez pas que dans l'école, les élèves doivent porter une paire de chaussures en tout temps.

(\*Veuillez noter que la Société canadienne de pédiatrie recommande de ne pas envoyer les enfants jouer dehors si la température est de - 25 degrés Celsius ou si le facteur de refroidissement du vent abaisse la température à - 28 degrés Celsius. L'école respectera ces recommandations.)

## **RAPPEL : NOUVELLES INSCRIPTIONS pour l'année scolaire 2023-2024**

Les journées d'inscription pour la prochaine année scolaire sont fixées **du mercredi 11 janvier au mardi 31 janvier 2023.**

Les inscriptions se feront par courriel. Pour ceux ou celles qui ne peuvent accéder à internet, nous vous demandons de communiquer avec madame Nicole Béchard, secrétaire d'école, au 514-596-5788 afin de prendre un rendez-vous.

Si vous désirez procéder à l'inscription de votre enfant, vous pouvez accéder au site internet de l'école à l'adresse suivante : [jeanne-leber.cssdm.gouv.qc.ca](http://jeanne-leber.cssdm.gouv.qc.ca). Vous y trouverez les informations nécessaires, ainsi que les formulaires à compléter. Si vous souhaitez que votre enfant fréquente le service de garde pour l'année scolaire 2023-2024, vous y trouverez également le formulaire à remplir.

Une fois le ou les formulaires complété(s), bien vouloir nous retourner le tout avec les documents demandés à l'adresse courriel suivante : [jleber@csgdm.qc.ca](mailto:jleber@csgdm.qc.ca). Il est important de ne pas oublier d'inscrire votre numéro de téléphone afin que nous puissions vous rejoindre.

Nous vous demandons de conserver les originaux et madame Nicole Béchard, secrétaire d'école, communiquera avec vous afin de fixer un rendez-vous pour venir signer officiellement la demande d'inscription. Vous devrez présenter les documents originaux demandés lors de cette rencontre.

**Documents requis pour l'inscription :**

**☛ 2 preuves sont demandées lors de l'inscription :**

**Les preuves d'adresse acceptées (2 au choix) :**

- ☞ Relevé d'emploi
- ☞ Permis de conduire du Québec
- ☞ Compte de taxe scolaire ou municipale
- ☞ Acte d'achat de la propriété résidentielle qui indique le nom du propriétaire
- ☞ Facture ou état de compte d'une compagnie de téléphonie résidentielle, d'électricité ou de câblodistribution
- ☞ Preuve d'assurance d'habitation
- ☞ Preuve d'une affiliation à une association professionnelle québécoise
- ☞ Relevé de compte bancaire au Québec
- ☞ Relevé de carte de crédit
- ☞ Avis de cotisation de Revenu Québec
- ☞ Avis de paiement de soutien aux enfants de la Régie des rentes du Québec

**☛ Élèves nés au Canada - Preuves d'identité acceptées**

- ☞ Acte de naissance de l'enfant (grand format incluant les noms et prénoms des parents)
- ☞ Certificat de changement de nom
- ☞ Certificat du jugement d'adoption
- ☞ Confirmation d'un jugement d'adoption
- ☞ Ordonnance de placement (si le lieu et la date de naissance de l'enfant n'apparaissent pas sur le document, il faut fournir un document complémentaire où ces données apparaissent)
- ☞ Certificat de statut d'Indien
- ☞ Lettre attestant l'identité de l'élève et signée par la direction du centre d'accueil pour l'élève en centre d'accueil

**Élèves nés à l'étranger - Preuves d'identité acceptées**

- ☞ Acte de naissance ou carte d'identité nationale
- ☞ Acte de naissance semi-authentique (émis par le Directeur de l'état civil du Québec)
- ☞ Carte ou certificat de citoyenneté canadienne
- ☞ Document d'immigration (Visa, fiche de visiteur, carte ou confirmation de résident permanent, permis de séjour, certificat d'acceptation ou de sélection du Québec, document du demandeur d'asile, Programme fédéral de santé intérimaire)
- ☞ Avis de décision pour réfugié de la Commission de l'immigration et du statut de réfugié
- ☞ Certificat du jugement d'adoption
- ☞ Confirmation d'un jugement d'adoption

Si vous désirez de plus amples informations, vous pouvez communiquer avec nous au 514-596-5788 et nous vous retournerons votre appel dans les plus brefs délais.

### **Âge requis pour l'inscription avant 30 septembre 2023**

Maternelle 4 ans : Date de naissance octobre 2018 à septembre 2019

Maternelle 5 ans : Date de naissance octobre 2017 à septembre 2018

1<sup>ère</sup> année : Date de naissance octobre 2016 à septembre 2017

2<sup>e</sup> année : Date de naissance octobre 2015 à septembre 2016

3<sup>e</sup> année : Date de naissance octobre 2014 à septembre 2015

4<sup>e</sup> année : Date de naissance octobre 2013 à septembre 2014

5<sup>e</sup> année : Date de naissance octobre 2012 à septembre 2013

6<sup>e</sup> année : Date de naissance octobre 2011 à septembre 2012

---